

COMPTE RENDU DE LA REUNION DES ASSOCIATIONS DU LUNDI 10 OCTOBRE 2016

Présents :

- Rémi JARRIS, Mairie et Anciens Combattants,
- Odile MAIRE, Mairie et Amis de l'Abbaye,
- Jacqueline PIGOUT, l'Élan Vertheuillais,
- Jeff GYSELINCK, l'Élan Vertheuillais,
- Laure NAVARRO, l'Association des Parents d'Élèves,
- Fabienne MORLIER, SAC DANSE,
- Chris CHIAMA, Bibliothèque,
- Michèle TARDAT, Mairie et Amis de l'Abbaye,
- Lydie CLAVERIE, La Passiflore,
- Brigitte DUBOIS, Mairie, Conseil Communal des Jeunes, Jumelage
- Jacques ARDILLEY, Mairie et ACCA,
- Roland BELLEGARDE, BTC Vertheuillais,
- Thomas AZOUZ, Semaine de l'Art,
- Caroline LOPES, Les Papilles et Vertheuil Loisirs,
- Nadia BERTRAND, Vertheuil Loisirs,
- Nicole CHAISE-LEPINE, Mairie et Amis de l'Abbaye,
- Sophie MOUFLET, Mairie et Vertheuil Loisirs,
- Hervé BERTRAND, Vertheuil Loisirs,
- Jean-Paul ASO, le Garde Mémoire

Excusés :

- les Pongistes Vertheuillais (vendanges).

La réunion a pour but, d'une part, de connaître le programme des animations proposées par les Associations et la Commune et d'autre part de coordonner l'occupation des salles ou susciter une certaine mutualisation des moyens.

MUNICIPALITE :

- Les Vœux du Maire : Vendredi 06 Janvier 2017 (Salle des Augustins)
- Le repas des Aînés : Samedi 14 Janvier 2017 (Salle des Augustins)
- Élections présidentielles : les 23 Avril et 07 Mai 2017 (restaurant scolaire)
- Élections législatives : les 11 et 18 Juin 2017 (restaurant scolaire)

JUMELAGE :

La Commune de VERTHEUIL préside le Comité de Jumelage pour les années 2016-2017.

Nous devons donc organiser la réception de nos partenaires de BEVERN à l'occasion du voyage en Médoc qui devrait avoir lieu les 3, 4, 5 et 6 Juin 2017.

La soirée de gala ne peut pas se faire dans la Salle des Augustins qui est retenue de longue date. Il faudra trouver un autre lieu, soit à VERTHEUIL, soit sur une autre des Communes du Jumelage (SAINT ESTEPHE, SAINT SEURIN DE CADOURNE, SAINT GERMAIN D'ESTEUIL, CIS-SAC).

LA FÊTE A LEO :

A l'occasion de la Journée du Patrimoine et de Pays, manifestation culturelle autour de l'œuvre de Léo DROUYN (historien, archéologue et dessinateur du XIXème siècle) qui a effectué un travail de recensement et dessiné le patrimoine du Moyen-Âge, en Médoc et en Gironde.

La fête à Léo devrait se dérouler selon le programme suivant :

- *Exposition de kakémonos à l'Abbaye du 12 au 17 Juin 2017*
- *Animation à destination des écoles (atelier sur le blason, les vitraux etc...)*
- *Journée Léo DROUYN le samedi 17 Juin 2017*
 - *10 heures : découverte du Musée dans la rue et des sites des Contes et Légendes de VERTHEUIL*
 - *12 heures : pique-nique tiré du sac ou casse-croûte sur la terrasse du Café de l'Abbaye*
 - *15 heures : forum organisé par Bernard LARRIEU (des Editions de l'Entre Deux Mers)*
 - *19 heures : vin d'honneur organisé par la Municipalité de VERTHEUIL*
 - *20 heures : repas médiéval (organisé par la Municipalité de VERTHEUIL*
 - *21 heures : concert*

EXPOSITIONS ESTIVALES :

Différentes propositions sont en gestation en particulier sur l'art floral japonais (IKEBANA) avec Hélène PIRON.

AMIS DE L'ABBAYE

- *Festival Voûtes et Voix : Quatre concerts*
 - *Vendredi 21 Juillet 2017*
 - *Vendredi 28 Juillet 2017*
 - *Vendredi 04 Août 2017*
 - *Vendredi 11 Août 2017*

ACCA :

- *Repas des chasseurs le Samedi 22 Avril 2017,*
- *Nettoyage des passes le Samedi 06 Mai 2017.*

LA SEMAINE DE L'ART : *du 24 au 29 Avril 2017*

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES :

- *Arbre de Noël : Vendredi 16 Décembre 2016*
- *Loto de l'APE : Samedi 25 Mars 2017*
- *Kermesse de l'École : Vendredi 23 Juin 2017.*

LES PAILLES :

Les ateliers « cuisine » ont lieu tous les quinze jours dans la Salle des Jeunes.

BIBLIOTHEQUE :

Chris CHIAMA fait part des dispositions prises exceptionnellement pour la parution du Bulletin Municipal « Vertheuil Flash » de Décembre 2016 (pour pallier son absence pour raison de santé).

Les articles devront parvenir avant le 30 Octobre 2016.

La distribution s'effectuera dernière semaine de Novembre.

SAC DANSE :

Le Sac-Danse occupe la Salle Culturelle de l'École tous les jeudis de 18 heures 30 à 20 heures 30.

VERTHEUIL LOISIRS :

- *Loto : Samedi 05 Novembre 2016*
- *Course des Pères Noël : Dimanche 11 Décembre 2016*
- *Loto : - Samedi 11 Février 2017*
- Samedi 18 Mars 2017
- *Carnaval : Samedi 01 Avril 2017*
- *Chasse à l'œuf de Pâques : Samedi 15 Avril 2017 dans le cadre de la Fondation Roux*
- *Loto : Samedi 13 Mai 2017*
- *Fête Patronale :*
 - *Samedi 24 Juin 2017 : randonnée pédestre et Fête de la Musique*
 - *Dimanche 26 Juin 2017 : Fête Médiévale*
- *Loto :*
 - *Samedi 09 Septembre 2017*
 - *Samedi 07 Octobre 2017*
 - *Samedi 04 Novembre 2017*
 - *Samedi 18 Novembre 2017*
- *Course des Pères Noël : Dimanche 10 Décembre 2017*

LA PASSIFLORE :

- *Foire aux Plantes :*
 - *Dimanche 16 Octobre 2016*
 - *Dimanche 02 Avril 2017*
 - *Dimanche 15 Octobre 2017*

Point fort du Dimanche 16 Octobre 2016 le BRF (Bois Raméal Fragmentés)

LE GARDE MEMOIRE :

- *Loto : le Samedi 11 Mars 2016*

LE BTC VERTHEUILLAIS :

Les entraînements ont lieu tous les vendredis. Aucun évènement d'envergure n'est pour l'instant programmé.

CONSEIL COMMUNAL DES JEUNES :

- *Vendredi 21 Octobre 2016 : chantier « Boîtes à livres »*
- *Samedi 22 Octobre 2016 : chantier peinture de l'abri-bus suivi d'un repas au Café de l'Abbaye et préparation du Téléthon.*

Plusieurs associations ont soulevé le problème de l'application de la nouvelle posture Vigipirate.

Ayant eu des contacts avec les acteurs de manifestations identiques aux nôtres, les représentants de nos associations demandent un allègement des contraintes imposées sur notre Commune, comme cela se pratique dans d'autres lieux.

Le Maire fait part des instructions préfectorales qui imposent aux Communes de mettre particulièrement l'accent sur :

- *la protection des sites touristiques, culturels et historiques ainsi que les grands rassemblements estivaux.*
- *Le contrôle renforcé des accès des zones accueillant du public en extérieur.*

Le niveau de vigilance renforcée implique en outre :

- *des contrôles renforcés et visibles des accès, ainsi que des inspections visuelles de sacs pour vérification,*
- *une sensibilisation des personnes aux bons comportements en cas d'attaque,*
- *des appels fréquents à la vigilance du public.*

Le Maire considère que la mise en sécurité d'un rassemblement de 200 à 300 personnes est aussi importante que celle de 5 000 personnes et qu'il ne peut qu'appliquer les mesures demandées par l'État, bien que tout le monde en connaisse les limites.

Il appartient aux organisateurs de mettre en place les mesures décrites dans l'arrêté municipal autorisant la manifestation, mesures qui ont été prises sur les conseils de la Gendarmerie Nationale.

Dès que le nouveau Sous-préfet sera en fonction, le Maire le rencontrera et examinera la possibilité d'allègements éventuels.